

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

Le plan concept est un document de planification, axé sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels d'un écoterritoire. Il définit les grandes orientations pour l'avenir de l'écoterritoire, ceci à partir d'éléments de diagnostic et d'une vision élaborée en concertation avec la population.

L'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand est un vaste territoire qui se déploie dans trois arrondissements (Saint-Laurent, Ahuntsic-Cartierville et Pierrefonds-Roxboro) et deux villes liées (Dollard-Des Ormeaux et Dorval).

Outre des secteurs urbanisés, l'écoterritoire comprend les parcs-nature du Bois-de-Liesse, du Bois-de-Saraguay et des Sources, les ruisseaux Bertrand et Brook, de même que des secteurs encore à protéger dans lesquels se trouvent des milieux naturels d'intérêt. À proximité de l'écoterritoire se trouvent des parcs locaux, dont le parc Marcel-Laurin. Ces lieux offrent aux citoyens une grande qualité de vie et l'occasion d'établir un lien de proximité avec la nature.

La Ville de Montréal, les arrondissements et les villes liées concernées souhaitent mettre en œuvre ce plan concept, dans le but de préserver et mettre en valeur les milieux naturels de l'écoterritoire, ainsi que pour maintenir et accroître la biodiversité urbaine, ceci pour le bien-être de tous.

DIX ÉCOTERRITOIRES

L'agglomération de Montréal compte dix écoterritoires. Il s'agit de territoires qui regroupent des aires protégées existantes (grands parcs, réserves naturelles, etc.), des espaces naturels encore à protéger et à mettre en valeur, ainsi que des espaces urbanisés. Ils ont été établis en 2004, par la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* et ils sont reconnus dans le Plan d'urbanisme de Montréal. Les limites de ces territoires ont été révisées en 2014, dans le cadre de l'élaboration du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération*, afin d'inclure de nouveaux milieux naturels et certaines rives, ainsi que pour prendre en considération les projets de conservation déjà réalisés.



Le projet de plan concept a été présenté aux citoyens le 5 décembre 2014. Les constats, la vision et les orientations proposées ont été très bien accueillis. Les discussions ont amené à identifier certaines actions prioritaires à mettre en œuvre, telles que:

- Développer des liens écologiques et récréatifs entre les différents pôles de l'écoterritoire et avec le pôle Marcel-Laurin
- Alimenter adéquatement en eau (en quantité et qualité) le ruisseau Bertrand
- Requalifier le boulevard Gouin Ouest
- Aménager le parc-nature du Bois-de-Saraguay et le parc-nature des Sources
- Encourager les pratiques écologiques innovantes des entreprises du campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal
- Créer des liens avec la Trame verte et bleue du Grand Montréal



ATOuTs

LEs RICHEss Es NATuRELLEs

- La rivière des Prairies, les ruisseaux Bertrand et Brook, les autres ruisseaux, marais et marécages
- Les couverts forestiers matures, les friches arbustives et herbacées, plusieurs espèces de plantes à statut précaire
- La diversité des espèces animales (amphibiens, reptiles, mammifères, oiseaux des bois, des champs et de milieux aquatiques ou humides), plusieurs espèces à statut précaire
- Quatre zones de conservation dont trois parcs-nature et un parc local
- Huit secteurs d'intérêt écologique hors parc
- Le site patrimonial du Bois-de-Saraguay

LEs RICHEss Es CuLTuRELLEs

- Des immeubles cités à titre de monuments historiques
- Des bâtiments d'intérêt patrimonial et culturel
- La Bibliothèque du Boisé
- Le boulevard Gouin à titre de chemin ancien
- Les traces d'activités humaines anciennes telles que les activités horticoles et agricoles

LEs RICHEss Es PAYsAGÈRes

- Les magnifiques points de vue sur la rivière des Prairies, l'île aux Chats, les ruisseaux, les milieux forestiers, les friches et les milieux humides, ainsi que les ambiances associées à ces espaces
- Les perspectives visuelles sur les activités aéroportuaires

LEs RICHEss Es DE LA TRAME uRBAlNE

- Le boulevard Gouin, chemin de circulation et voie d'accès à deux parcs-nature
- Les réseaux cyclables et pédestres
- Les initiatives de développement durable, notamment l'Éco-campus Hubert Reeves
- Certaines emprises publiques et parapubliques

CONTRAINTEs

LEs BARRIÈREs PHYsIQuEs, NuIsANT AuX DÉPLACEMENTs FAuNIQuEs ET RÉCRÉATIFs

- Les réseaux autoroutier, routier et ferroviaire
- L'aéroport Montréal-Trudeau
- Les vastes superficies minérales des secteurs industriels

LEs DIFFICuLTÉs D'ACCÈs À L'ÉCOTERRITOIRE

- En transports actifs et collectifs

L'uRBANIsATION ET LEs ACTIVITÉS HuMAINEs, PERTuRBANT CERTAINS HABITATs

- La canalisation partielle des ruisseaux Bertrand et Brook et de leurs bassins versants
- Le remblaiement et la compaction de sites naturels
- Les superficies minéralisées créant des îlots de chaleur

VISION

« D’ici vingt ans, les richesses naturelles, culturelles et paysagères de l’écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand sont reconnues, tant à l’échelle locale que régionale, préservées et mises en valeur, contribuant à l’attractivité de Montréal. La connectivité écologique et récréative est rétablie entre les principaux pôles de biodiversité. La participation, la responsabilisation et le dynamisme de toute la communauté assurent leur pérennité. »

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

PROTÉGER ET ASSURER LA PÉRENNITÉ DES RICHESSES NATURELLES, CULTURELLES ET PAYSAGÈRES

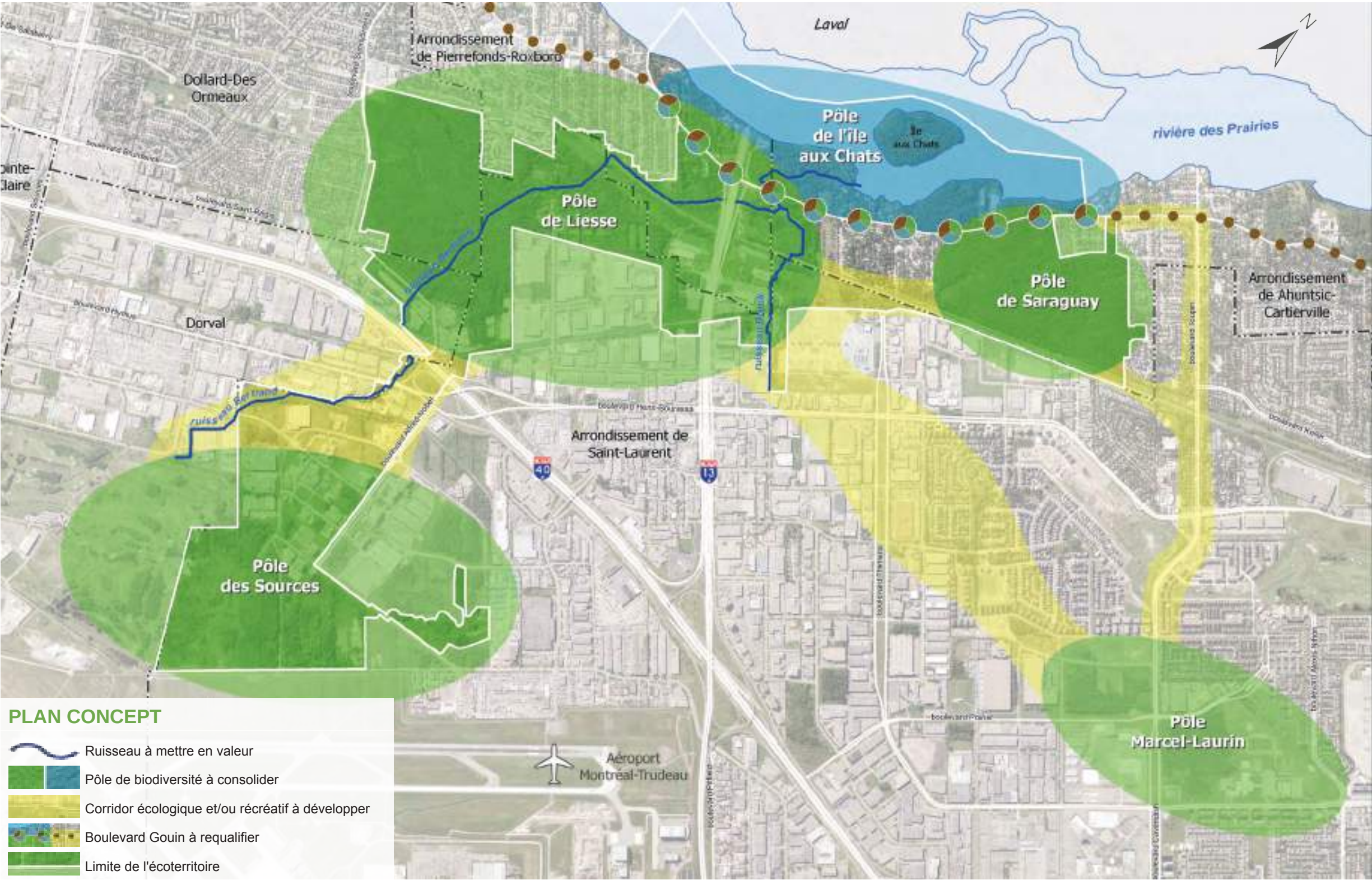
- Suivre l’évolution des milieux naturels
- Assurer une alimentation en eau adéquate en quantité et en qualité du ruisseau Bertrand et du ruisseau Brook
- Consolider les limites des trois parcs-nature en incluant des milieux naturels d’intérêt écologique
- Accroître la protection des milieux naturels en les faisant reconnaître comme « bois et corridor forestiers métropolitains » par la Communauté métropolitaine de Montréal
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de protection et de mise en valeur du parc-nature du Bois-de-Saraguay et du parc-nature des Sources

AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET RÉCRÉATIVE

- Améliorer la desserte de l’écoterritoire en transports actifs et collectifs
- Favoriser les liens écologiques et récréatifs entre les différents pôles de l’écoterritoire
- Recréer un écosystème riverain aux abords du ruisseau Bertrand, de sa partie amont jusqu’au parc-nature du Bois-de-Liesse
- Prévoir un lien vert entre l’écoterritoire et le lac Saint-Louis

FAVORISER LA RECONNAISSANCE DES ATOUTS À L’ÉCHELLE LOCALE ET RÉGIONALE

- Développer la notoriété et l’attractivité de l’écoterritoire
- Accroître sa fréquentation
- Valoriser chaque pôle dans sa spécificité et sa complémentarité à l’échelle de l’écoterritoire
- Proposer un concept thématique afin d’orienter le développement du parc-nature des Sources
- Promouvoir les bénéfices écologiques, sociaux et économiques de la conciliation entre protection et développement
- Augmenter la sensibilisation et accroître la participation des citoyens, des organismes et des entreprises dans la protection et la mise en valeur de l’écoterritoire



PÔLE DE L'ÎLE AUx CHATs



PÔLE DES sOURCES



PÔLE DE LIEss E



PÔLE DE sARAGuAY



PÔLE MARCEL-LAuRIN



source : Arrondissement de saint-Laurent

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

LA CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET RÉCRÉATIVE

*Accès, déplacements et corridors
de biodiversité*

La fragmentation du territoire par les infrastructures routières et ferroviaires, ainsi que par les grands ensembles urbanisés, est l'une des principales problématiques de cet écoterritoire. Les imposantes emprises des autoroutes 13 et 40, les voies ferrées, les boulevards Gouin Ouest, Henri-bourassa et cavendish, de même que les grands secteurs industriels créent des coupures visuelles et physiques importantes entre les pôles d'intérêt. Cette fragmentation fragilise le maintien de la biodiversité, car elle limite les déplacements des diverses espèces, ce qui réduit la viabilité à long terme des populations animales. Une meilleure connectivité écologique au sein du bassin versant du ruisseau bertrand favorisera la pérennité de la biodiversité.

du point de vue des déplacements des personnes, l'accès à l'écoterritoire en transports collectifs et actifs est difficile. Il devrait être amélioré, particulièrement dans la perspective de l'ouverture au public des parcs-nature du bois-de-Saraguay et des Sources.

Les défis se situent d'une part, dans l'amélioration des accès à l'écoterritoire et aux cinq pôles d'intérêt, afin d'en favoriser la fréquentation et la reconnaissance. d'autre part, il s'agit d'améliorer la connectivité écologique et récréative au sein même de l'écoterritoire, entre les différents pôles et avec le pôle marcel-Laurin.



ATOuTs

- ruisseau bertrand, « colonne vertébrale » de l'écoterritoire
- rivière des Prairies
- ruisseau brook, tributaire du ruisseau bertrand
- Lien écologique et récréatif sous l'autoroute 13, reliant deux secteurs du parc-nature du bois-de-Liesse
- Passage écologique et récréatif sous la voie ferrée, dans le parc-nature du bois-de-Liesse
- Infrastructures publiques et parapubliques linéaires pouvant offrir des opportunités de connexions écologiques et récréatives (emprises de transport d'électricité, antennes ferroviaires qui pourraient être délaissées)

CONTRAINTES

- canalisation partielle du ruisseau bertrand et absence de bande riveraine végétalisée à certains endroits
- milieux dégradés aux abords du ruisseau brook
- Isolement des différents pôles de l'écoterritoire, par des coupures physiques et visuelles :
 - Autoroutes 40 et 13
 - boulevards Gouin Ouest, cavendish, Toupin, Henri-bourassa
 - Voies ferrées
 - Secteurs industriels
 - Aéroport de montréal
- Accès peu aisé aux pôles de l'écoterritoire en transports collectifs ou actifs depuis les gares de train et les stations de métro avoisinantes
- Déplacements à vélo qui peuvent être difficiles sur certains axes et non sécuritaires, notamment le boulevard Gouin Ouest



VISION

« d’ici vingt ans, l’écoterritoire est bien desservi par les services de transports collectifs. Le réseau de transports actifs s’est également bonifié. Les trois parcs-nature et le parc marcel-Laurin sont bien connus des montréalais. L’ouverture au public du parc-nature du bois-de-Saraguay et du parc-nature des Sources a contribué à faire de l’écoterritoire une destination de grand intérêt, que ce soit pour vivre, travailler ou se détendre. Les connexions écologiques et récréatives entre les pôles se sont grandement améliorées au fil des opportunités qui se sont présentées, contribuant ainsi à la pérennité des écosystèmes, à l’amélioration de l’expérience récréative et à l’augmentation de la part modale des transports actifs vers les secteurs industriels. »

ORIENTATIONS

AMÉLIORER LES LIENS ENTRE L’ÉCOTERRITOIRE ET SON ENVIRONNEMENT URBAIN

- Favoriser le développement de l’offre en transports actifs et collectifs pour accéder aux sites d’intérêt des différents pôles
- étudier la faisabilité de créer un lien vert entre l’écoterritoire et le lac Saint-Louis

AMÉLIORER LES LIENS ÉCOLOGIQUES ET RÉCRÉATIFS ENTRE LES 5 PÔLES

- Assurer le maintien de l’équilibre hydrique au sein de l’écoterritoire pour conserver les écosystèmes qui en dépendent
- Assurer une alimentation en eau adéquate en quantité et en qualité au ruisseau bertrand
- Identifier les opportunités de connectivité écologique et récréative et assurer un suivi de celles-ci afin d’intervenir au moment opportun pour concrétiser la réalisation de liens stratégiques
- Sensibiliser les différents intervenants (municipaux, gouvernementaux et paragouvernementaux, entreprises, etc.) à l’importance de la connectivité et aux moyens de sa mise en œuvre



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR LA CONNECTIVITÉ

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAISSANCE
• rediriger les eaux de surface présentement captées par le réseau pluvial vers le ruisseau bertrand • renaturaliser des portions du ruisseau bertrand dans le secteur du campus Saint-Laurent de Technoparc montréal (décanalisation et restauration des berges) • renaturaliser des portions du ruisseau brook • encourager les modes alternatifs de gestion des eaux de surface • maintenir et améliorer le système de surveillance de la qualité des eaux des ruisseaux bertrand et brook	• Améliorer la desserte en transports collectifs de l’écoterritoire et établir des liens piétonniers et cyclables sécuritaires permettant de traverser les infrastructures routières et ferroviaires dans l’écoterritoire • mettre en valeur les corridors écologiques existants • créer de nouveaux corridors écologiques entre les différents pôles de biodiversité • Requalifier le boulevard Gouin comme élément unificateur des parcs-nature du bois-de-Liesse et du bois-de-Saraguay et comme lien entre les pôles • Lier le noyau villageois de Saraguay aux trois pôles avoisinants	• Faire la promotion de l’ensemble de l’écoterritoire et des spécificités des cinq pôles d’intérêt • Valoriser l’écoterritoire comme élément de la Trame verte et bleue du Grand montréal • développer une programmation complémentaire des activités offertes au sein de l’écoterritoire

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

PÔLE DES sOuRCEs

Nature et haute technologie

Le pôle des Sources occupe la partie sud de l'écoterritoire, dans l'arrondissement de Saint-Laurent et la Cité de Dorval. Il borde la partie nord de l'aéroport Montréal-Trudeau. Il comprend le parc-nature des Sources, localisé à l'intérieur des limites du Campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal, ainsi que des milieux naturels d'intérêt à l'est de celui-ci.

D'une superficie totale de près de 40 hectares, le parc-nature des Sources se déploie sur deux entités séparées par le chemin Marie-Curie. Le secteur est composé d'une mosaïque de milieux humides ainsi que de friches herbacées et arbustives. Celles-ci sont protégées par le projet de conservation de l'Éco-campus Hubert Reeves, un développement industriel dédié aux industries vertes. Le secteur à l'ouest du chemin Marie-Curie présente quant à lui un complexe de milieux humides et des espaces boisés, dont particulièrement une hêtraie mature.

La viabilité du ruisseau Bertrand est en partie tributaire des marais et marécages qui se trouvent dans le pôle des Sources.



source : Éco-campus Hubert Reeves

ATOuTs

- Partie amont du bassin versant du ruisseau Bertrand
- Marais, marécages, bois et champs d'intérêt écologique
- Présence de faune variée (notamment le castor)
- Entreprises de haute technologie orientées vers les technologies propres et le développement durable
- Aménagement futur de l'Éco-campus Hubert Reeves
- Trafic aérien visible

CONTRAINTES

- Enclavement et isolement du parc-nature des Sources
- Séparation physique (notamment hydrique) des ensembles de milieux naturels
- Problématique de plantes envahissantes (présence importante de phragmite)
- Proximité de l'aéroport Montréal-Trudeau (pollution sonore) et de grands espaces industriels (espaces minéralisés, îlots de chaleur)



source : IBI.DAA



source : Éco-campus Hubert Reeves

VISION

« D’ici vingt ans, le pôle des Sources est reconnu pour son parc-nature accueillant et unique. Il se distingue par sa vocation particulière, liée à la fois à ses richesses naturelles et à la présence d’entreprises formant une vitrine mondiale consacrée aux technologies propres et au développement durable. Le pôle des Sources est un exemple remarquable de conciliation entre la protection de la nature et le développement d’activités économiques respectueuses de l’environnement. C’est aussi un exemple de collaboration entre le milieu des affaires, les citoyens, les groupes d’intérêt et les différents paliers de gouvernement. »

ORIENTATIONS

- Agrandir le parc-nature, l'aménager et l'ouvrir au public
- Développer un concept thématique innovant pour le parc-nature tant pour ses activités que pour son modèle de gouvernance
- Assurer la connectivité écologique et récréative au sein du parc-nature et vers le pôle de Liesse
- Étudier la possibilité de créer un lien vert entre l'écoterritoire et le lac Saint-Louis
- Assurer une étroite collaboration entre le parc-nature et ses voisins
- Encourager les pratiques innovantes et exemplaires des entreprises de l'Éco-campus Hubert Reeves et de Technoparc Montréal (toits verts, murs végétalisés, stationnements plantés d'arbres, bassins favorisant l'infiltration des eaux de pluies dans le sol, etc.)



source : LanDesign, Plan Design+Planning



LÉGENDE

- Pôle de biodiversité à consolider
- Corridor écologique et/ou récréatif à développer
- Limite de l'écoterritoire

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR LE PÔLE DES SOURCES

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAISSANCE
• Assurer une alimentation en eau adéquate en quantité et en qualité dans la partie amont du bassin versant du ruisseau Bertrand, rediriger les eaux de surface présentement captées par le réseau pluvial vers le ruisseau Bertrand • Assurer un niveau d'eau suffisant pour maintenir l'intégrité des milieux humides et leur fonctionnalité. Éviter le développement de plantes envahissantes • Consolider le secteur est du parc-nature des Sources • Faire désigner la hêtraie comme écosystème forestier exceptionnel (EFE), par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	• Reconnecter les différents secteurs du parc-nature des Sources • Établir des liens piétonniers et cyclables conviviaux et sécuritaires entre les pôles des Sources et de Liesse permettant de traverser les infrastructures autoroutières et ferroviaires • Créer des nouveaux liens vers les villes et arrondissements voisins et vers le lac Saint- Louis	• Réaliser des travaux d'aménagement et de mise en valeur de milieux naturels en lien avec la thématique choisie • Faciliter la découverte et l'accès au territoire • Créer des relations privilégiées avec les entreprises avoisinantes et leurs employés, afin que ceux-ci contribuent à la biodiversité du pôle des Sources et à la mise en valeur du parc-nature • Promouvoir les bénéfices écologiques, sociaux et économiques de la conciliation entre protection et développement

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

PÔLE DE LIESSE

Nature, plein air et découvertes

Le pôle de Liesse se déploie dans les arrondissements de Saint-Laurent, d'Ahuntsic-Cartierville, de Pierrefonds-Roxboro et dans les villes de Dollard-Des Ormeaux et de Dorval. Il comprend la majeure partie du parc-nature du Bois-de-Liesse et des milieux naturels d'intérêt jouxtant le parc.

Le pôle de Liesse comprend les secteurs des Champs, des Bois-Francs et la majeure partie du secteur de la Péninsule du parc-nature du Bois-de-Liesse. Des aménagements y ont été réalisés depuis les années quatre-vingt-dix en vue de permettre la pratique d'activités de plein air et de découverte des milieux naturels, tout en respectant sa vocation de conservation.

Été comme hiver, des dizaines de kilomètres de sentiers sont accessibles gratuitement à tous et les visiteurs sont les bienvenus dans les deux aires d'accueil du parc-nature. Le Sentier des attraits présente plusieurs stations d'exploration qui font voir la forêt de façon inédite à partir de capsules thématiques et d'installations originales.

Le parc-nature du Bois-de-Liesse est traversé dans tous ses secteurs par le ruisseau Bertrand. Il se caractérise par un réseau important de milieux humides ainsi qu'une forêt d'arbres centenaires.

Au sud et à l'est du pôle de Liesse se trouvent des milieux naturels qui restent à protéger. Ce sont des peuplements forestiers matures traversés par le ruisseau Bertrand, ainsi que la partie amont du ruisseau Brook, un tributaire du ruisseau Bertrand.



ATOuTs

- Mosaïque de milieux naturels
- Ruisseaux Bertrand et Brook
- Flore et faune diversifiées
- Réseau de sentiers quatre saisons et activités récréatives variées
- Infrastructures d'accueil, activités d'interprétation et services de location d'équipements de plein air
- Bâtiments municipaux d'intérêt patrimonial (la maison Pitfield et les maisons jumelles)
- Accès et perspectives sur la rivière des Prairies

CONTRAINTES

- Territoire fragmenté par des infrastructures routières et ferroviaires
- Service de transport collectif peu développé

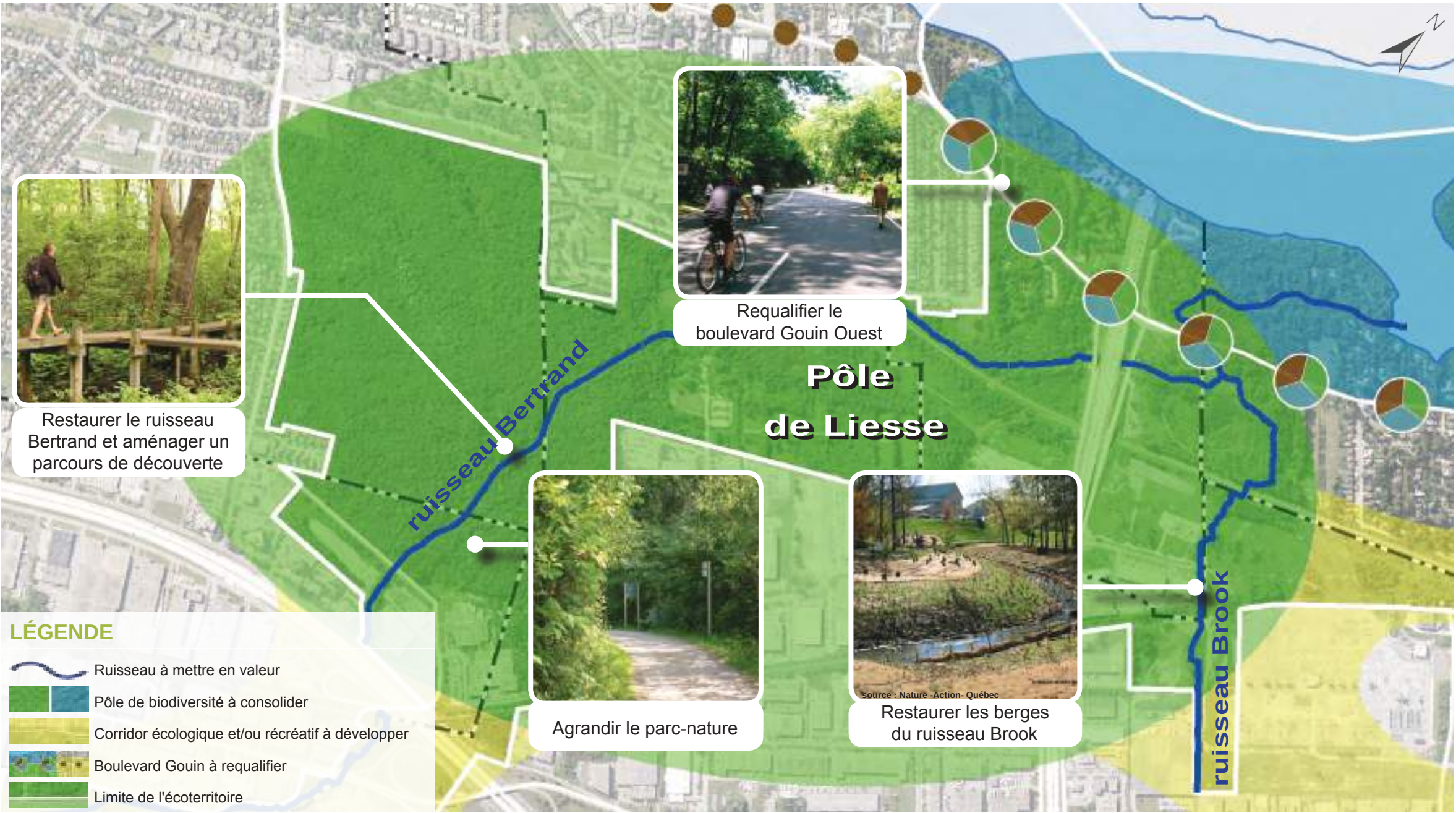


VISION

« D’ici vingt ans, le pôle de Liesse est bien connecté au reste de l’écoterritoire. Le parc-nature est agrandi, notamment dans sa partie sud. La qualité de l’eau du ruisseau Bertrand s’est améliorée, le ruisseau Brook et ses abords sont mis en valeur. Les Montréalais continuent de bénéficier des activités de plein air et de découverte de la nature et participent à la mise en valeur du parc-nature. »

ORIENTATIONS

- Consolider les limites du parc nature du Bois-de-Liesse en incluant les peuplements forestiers d’intérêt écologique au sud du parc-nature
- Mettre en valeur le ruisseau Bertrand par un parcours de découverte
- Protéger et mettre en valeur les abords du ruisseau Brook



OBJECTIFS sPÉCIFIQues PouR LE PÔLE DE LIEssE

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAIssANCE
• Approfondir les connaissances sur les milieux naturels • Consolider la partie sud du parc-nature • Considérer le patrimoine bâti comme une composante culturelle et paysagère à mettre en valeur • Restaurer les berges du ruisseau Brook • Intervenir sur les plantes envahissantes • Contrer l'eutrophisation de la partie aval du ruisseau Bertrand	• Favoriser les liens avec le pôle de l’île aux Chats, le pôle de Saraguay et le pôle des Sources	• Mettre en valeur les activités récréatives du parc-nature • Faire rayonner les services éducatifs offerts par GUEPE • Faire découvrir les richesses naturelles, culturelles et paysagères du pôle de Liesse

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

PÔLE DE SARAGUAY

Patrimoines naturels et culturels

Le pôle de Saraguay occupe la partie nord-est de l'écoterritoire et il est situé dans les limites de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ce pôle comprend la forêt de Saraguay, les secteurs Ogilvie et de la maison Mary-Dorothy-Molson, et le parc Gouin-LeMesurier. La forêt de Saraguay constitue la majeure partie du parc-nature du Bois-de-Saraguay.

Ce parc-nature est non aménagé actuellement. Un plan de conservation et de mise en valeur est en cours d'élaboration en vue d'une ouverture prochaine de certains secteurs au public. Ce parc-nature d'exception possède le statut de site patrimonial déclaré en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

La forêt de Saraguay est une forêt mature sillonnée par un ruisseau et composée en grande partie de milieux humides où dominent les érablières argentees. Outre cette communauté végétale, ce sont les érablières sucrières qui sont prédominantes. Le parc-nature compte plus de 260 espèces végétales, dont 20 espèces à statut précaire comme l'érable noir et le caryer ovale. De nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles y trouvent refuge.

La forêt mature de Saraguay provient d'anciens boisés d'agriculteurs vendus vers 1900 à de riches amateurs de chevaux et de villégiature riveraine. En témoignent dans le bois des traces de la présence des uns et des autres aux 18e, 19e et 20e siècles. Près de l'eau subsistent une vaste propriété gazonnée et les vestiges d'autres résidences et jardins. Le bois de Saraguay témoigne ainsi de façon exceptionnelle des rapports historiques entre les occupants du territoire et la forêt.



source : Jean de Grandmont



source : Google street view



source : Gilles Lauzon

ATOuTs

- Diversité des écosystèmes : bois, cours d'eau et mosaïque de milieux humides
- Grande diversité faunique et floristique
- Accès à la rivière des Prairies à partir de la berge du domaine Mary-Dorothy-Molson
- Bâtiments d'intérêt patrimonial et nombreux témoins matériels historiques (murets, jardins, etc.)
- Lieu empreint d'émotions
- Proximité du noyau villageois historique de Saraguay
- Grande sensibilité écologique de la forêt

CONTRAINTES

- Parc-nature scindé en deux par le boulevard Gouin
- Interdiction d'accès au parc pour les cyclistes
- Problématique de plantes envahissantes (nerprun, renouée)
- Desserte peu aisée en transports actifs et collectifs



Extrait de la carte Gordon & Gotch's Map of the Island of Montreal, 1924



source : Air Imex

VISION

« D’ici vingt ans, le pôle de Saraguay est reconnu comme noyau de biodiversité et s’illustre grâce à ses richesses naturelles, culturelles et patrimoniales. La forêt est préservée et des aménagements permettent de faire connaître ce lieu d’exception au public sans affecter l’intégrité du milieu naturel. Les grands domaines sont mis en valeur tout comme les jardins historiques. Le boulevard Gouin Ouest requalifié en un parcours arboré unifie le parc et favorise le lien entre les différents pôles de l’écoterritoire. »

ORIENTATIONS

Les principes énoncés dans le *Plan de conservation et de mise en valeur du parc-nature du Bois-de-Saraguay* en cours d’élaboration, sont les suivants:

RENDRE ACCESSIBLE ET ACCUEILLANT UN MILIEU EXCEPTIONNEL TOUT EN RESPECTANT SA SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

- Améliorer l’interface avec le milieu avoisinant (noyau villageois, quartiers résidentiels, parcs locaux, etc.)
- Planifier les activités selon les clientèles cibles

RECONNAÎTRE LE PAYSAGE COMME LA RÉSULTANTE INTÉGRATRICE DES ATTRIBUTS DU PÔLE

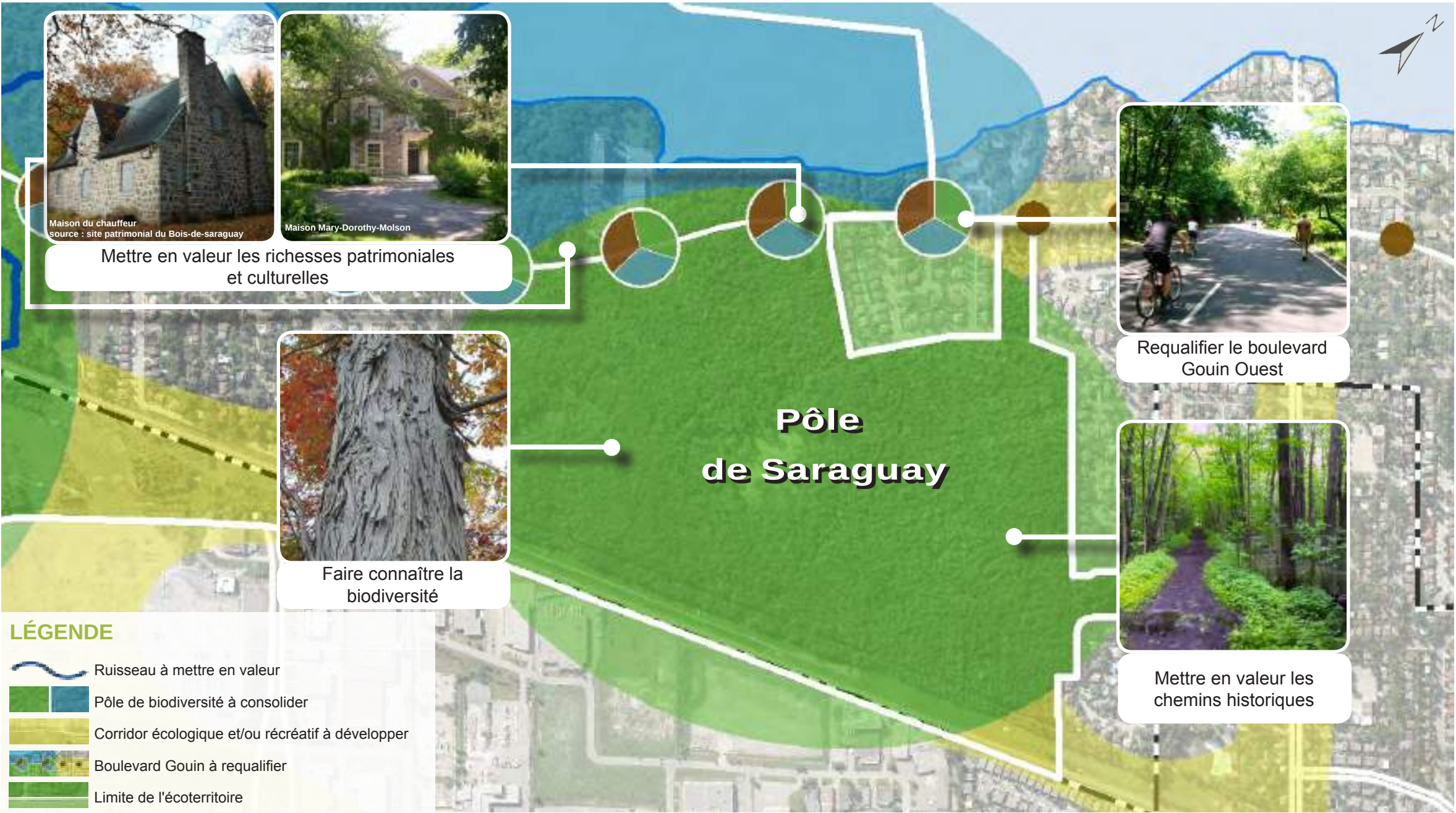
- Comprendre le paysage comme le résultat d’une succession de couches historiques
- Susciter la curiosité pour les qualités intrinsèques du paysage
- Révéler la portion riveraine des grands domaines historiques
- Miser sur les émotions et faire appel aux sens

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU PAYSAGE, DANS UNE PERSPECTIVE ÉVOLUTIVE, EN RESPECTANT LES VALEURS PATRIMONIALES ET LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Intervenir avec réserve
- Subordonner les objectifs de mise en valeur à la conservation
- Hiérarchiser l’intensité des activités selon la sensibilité des secteurs

DOCUMENTER ET COMPRENDRE POUR MIEUX PROTÉGER

FAIRE CONNAÎTRE LE BOIS ET FAVORISER L’APPROPRIATION CITOYENNE



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR LE PÔLE DE SARAGUAY

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAISSANCE
• Conserver et mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du site, tout en préservant leur intégrité • Préserver ce noyau écologique en évitant le morcellement de la forêt • Contrôler le drainage des zones inondées • Éradiquer les plantes envahissantes • Conserver et mettre en valeur les vestiges historiques les plus significatifs • Restaurer les bâtiments d'intérêt patrimonial, les jardins historiques, les vues et les panoramas visuels	• Unifier le parc-nature du Bois-de-Saraguay par la requalification du boulevard Gouin Ouest • Rendre sécuritaire les déplacements en transports actifs • Créer des liens piétonniers respectant l'esprit du lieu • Établir un lien significatif avec le noyau villageois	• Créer une complémentarité dans l'offre de services avec le parc-nature du Bois-de-Liesse et faire connaître les activités • Rendre le pôle accessible pour la tenue d'activités d'interprétation, tant sur le plan du patrimoine naturel que culturel, et diffusion des connaissances liées à cet environnement exceptionnel • Développer des activités d'observation et de contemplation répondant aux besoins des nombreux utilisateurs • Favoriser la découverte des unités de paysage remarquables (milieux humides, cours d'eau, bois) • Signaler la présence et encourager la découverte des témoins matériels historiques

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

PÔLE DE L'ÎLE AUX CHATS

Nature et paysages

ce pôle se situe à l'intérieur des limites de l'arrondissement d'Achimsic-cartierville. Il se distingue par ses attraits qui sont l'île aux chats ainsi que le secteur riverain localisé au nord du boulevard Gouin Ouest.

L'île aux chats se situe au milieu de la rivière des Prairies et n'est pas physiquement reliée à la rive de Montréal. Cette île fait partie intégrante des limites du parc-nature du bois-de-Saraguay et du site patrimonial déclaré du bois-de-Saraguay.

L'île aux Chats a subi peu de changements au fil du temps, le relief est plat et ponctué de quelques talus, le centre de l'île est marqué par quelques dépressions humides. Des bois matures peuvent y être observés de même que plusieurs arbres centenaires. Cette île est composée en grande partie d'érablières argentées et d'érablières sucrières. Une partie de l'île est constituée de l'ancien lit de la rivière des Prairies.

Le secteur riverain inclut une partie du parc-nature du bois-de-Saraguay et une partie du secteur de la Péninsule du parc-nature du bois-de-Liesse, là où se trouve l'exutoire du ruisseau Bertrand.

Les berges du secteur riverain sont caractérisées par de riches marais et des herbiers aquatiques en bordure de la rivière des Prairies. Entre les différentes parties des parcs-nature, les rives sont occupées par des secteurs résidentiels et institutionnels.



source : Kim Marineau



source : Panoramio-ciel Google Earth



Source : Accès fleuve



ATOuTs

- richesses naturelles et culturelles des berges de l'île aux chats et de la rivière des Prairies
- diversité des écosystèmes et des paysages : cours d'eau, milieux humides en rives, herbiers aquatiques et bois sur l'île
- caractère particulier de l'île aux chats qui suscite la curiosité par son isolement
- île vouée à la conservation : capacité d'accueil et d'accès très limitée
- Points de vue et paysages d'intérêts donnant tant vers l'île aux chats que de cette île vers Montréal et Laval
- Accès à la rivière des Prairies à partir des berges du secteur de la Péninsule du parc-nature du bois-de-Liesse
- Potentiel archéologique des rives de la rivière des Prairies et de l'île aux chats
- bonne qualité de l'eau, usages récréatifs existants (ex. : kayak)

CONTRAINTES

- milieux riverains sensibles à la dégradation
- Problématique de plantes envahissantes (nerprun) en berges



source : Air Imex

VISION

« d’ici vingt ans, le pôle de l’Île aux chats est reconnu comme étant un lieu d’exception et de découverte qui se distingue par ses panoramas. c’est un lieu unique marqué par la conservation de riches milieux riverains. Les berges de la rivière des Prairies sont mises en valeur et le public a accès à de nouveaux secteurs riverains. Le boulevard Gouin requalifié unifie le territoire. »

ORIENTATIONS

Les principes énoncés dans le *Plan de conservation et de mise en valeur du parc-nature du Bois-de- Saraguay* en cours d’élaboration, sont les suivants:

RENDRE ACCESSIBLE ET ACCUEILLANT uN MILIEU EXCEPTIONNEL TOuT EN RESPECTANT sA sENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE

- donner accès à l’île de manière encadrée
- mettre en valeur les milieux riverains
- mettre en valeur les berges des parcs-nature du bois-de-Saraguay et du bois-de-Liesse
- évaluer la faisabilité de mettre en place des circuits cano- tables respectueux de l’environnement riverain
- Identifier un programme d’activités selon les clientèles cibles

RECONNAÎTRE LE PAYSAGE COMME LA RÉsULTANTE INTÉGRATRICE DES ATTRIBuTs Du PÔLE

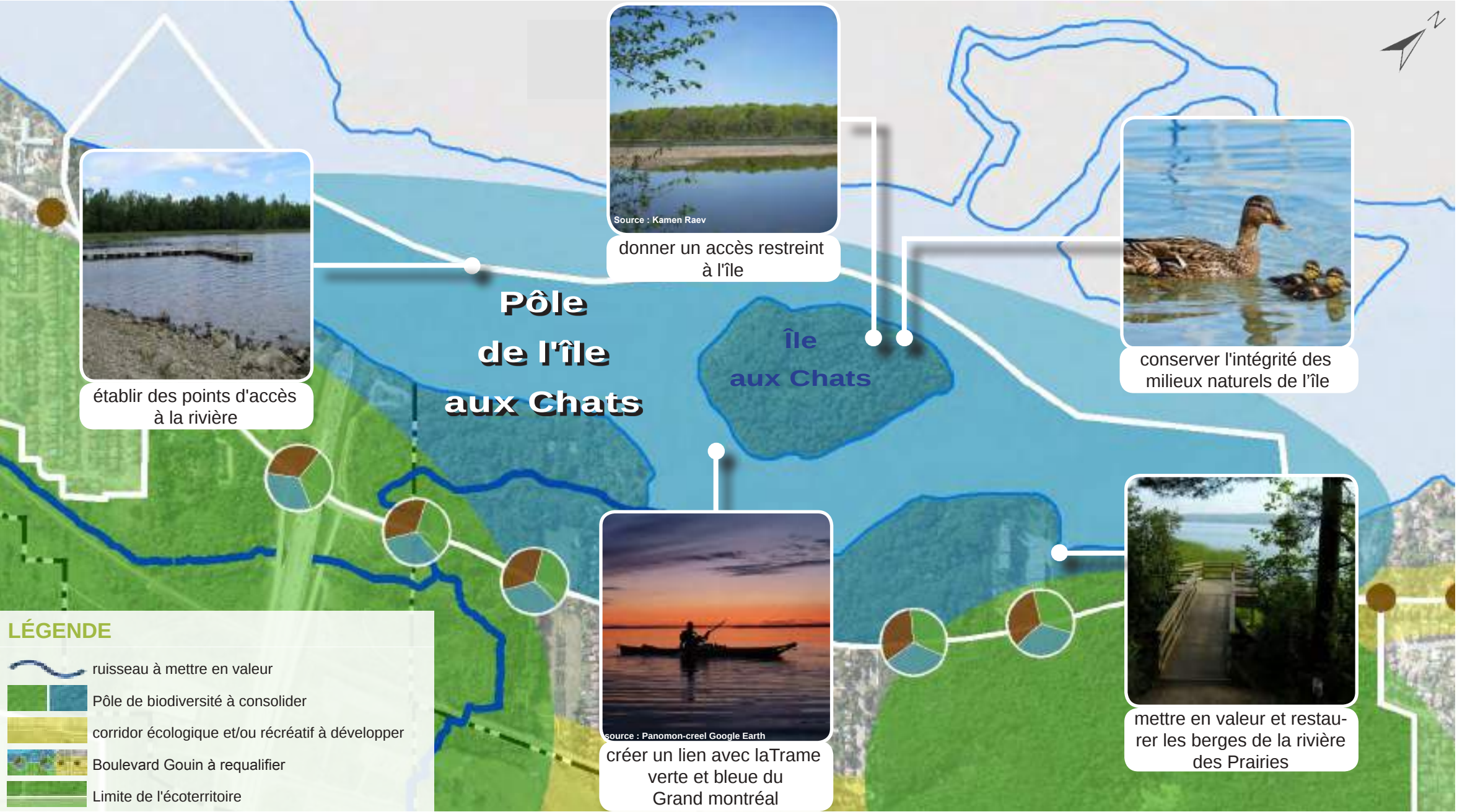
- Susciter la curiosité pour les qualités intrinsèques du pay- sage
- Favoriser la découverte des attraits de l’île

AssuRER LA PÉRENNITÉ DES CARACTÉRISTIQUEs EssENTIELLEs Du PAYSAGE, DANs uNE PERSPECTIVE ÉVOLuTIVE, EN RESPECTANT LES PRINCIPES Du DÉVE- LOPPEMENT DuRABLE

- Intervenir de façon minimale
- maximiser la conservation

DOCuMENTER ET COMPRENDRE POuR MIEuX PROTÉGER

FAIRE CONNAÎTRE L’ÎLE ET sEs PAYSAGEs RIVERAINS



OBJECTIFS sPÉCIFIQUEs POuR LE PÔLE DE L’ÎLE AuX CHATs

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAISSANCE
• maintenir la protection actuelle, tout en donnant un accès limité aux berges de l’île et aux secteurs riverains • conserver l’intégrité des milieux naturels et riverains • Valoriser la biodiversité et les différentes unités de paysage • mettre en valeur le paysage insulaire et les panoramas à partir des berges	• créer un lien avec la Trame verte et bleue du Grand Montréal • établir des nouveaux points d’accès à l’eau • Favoriser les liens entre les pôles de Saraguay et de Liesse par la rivière	• Offrir un contact privilégié avec la nature et les milieux riverains • Favoriser la découverte des patrimoines naturels et culturels tout en expliquant leur fragilité

PLAN CONCEPT

Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand

PÔLE MARCEL-LAURIN

Nature, sport et culture

Le pôle Marcel-Laurin est situé dans l'arrondissement de Saint-Laurent à proximité directe de l'éco-territoire. C'est une porte d'accès à celui-ci, une oasis de nature en milieu urbain, offrant des installations municipales à caractère social, sportif et culturel. Le pôle Marcel-Laurin constitue une destination privilégiée et un point de rencontre significatif pour la population montréalaise. On y retrouve des milieux naturels d'intérêt de part et d'autre du boulevard Cavendish, dont le Boisé du parc Marcel-Laurin.

Le parc Marcel-Laurin d'une superficie de 37,4 hectares, comprend le Boisé du parc Marcel-Laurin (15 hectares) qui est traversé par un sentier d'interprétation de 2 km. On y découvre des érablières argentees, des frênaies de Pennsylvanie, des peupleraies et des ormaies, des friches et des milieux humides. Le Boisé du parc Marcel-Laurin est le premier site naturel municipal inscrit au Répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération montréalaise.

Ce pôle comprend de nombreuses installations publiques vouées à promouvoir la santé physique, l'éducation et le bien être. On y retrouve entre autres la Bibliothèque du Boisé, récemment inaugurée, l'aréna Raymond-Bourque et le futur Complexe sportif de Saint-Laurent.

Les milieux naturels situés à l'ouest du boulevard Cavendish présentent un intérêt écologique. Leur protection permettrait de contribuer à la création d'un lien vert entre les pôles Marcel-Laurin, de Liesse et de Saraguay.



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : saucier+ Perrotte Architectes/
Hughes Condon Marler Architects



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : Arrondissement de saint-Laurent



source : Arrondissement de saint-Laurent

ATOuTs

- Statut de protection du Boisé du parc Marcel-Laurin
- Milieux naturels accessibles à la population
- Variété exceptionnelle de l'offre de services municipaux : nature, sport, culture et savoir
- Communauté dynamique favorisant les rencontres et la participation citoyenne
- Proximité des milieux de vie et mixité fonctionnelle : résidentiel, commercial, emploi, culturel, sportif

CONTRAINTES

- Fragmentation par le boulevard Cavendish
- Problématique de plantes envahissantes
- Desserte en transports actifs et collectifs incomplète entre les pôles Marcel-Laurin, de Liesse, de Saraguay et des Sources

Sentier du Boisé du parc Marcel-Laurin



Source : Arrondissement de Saint-Laurent



source : Bing maps

VISION

« D’ici vingt ans, le pôle Marcel-Laurin est davantage reconnu par les Montréalais comme étant une destination offrant une variété d’activités, allant de la découverte de la nature à la pratique d’activités sociales, sportives, culturelles et d’éducation à l’environnement. Les milieux naturels sont protégés, mis en valeur et ils sont facilement accessibles au public. L’importance de la biodiversité urbaine est reconnue. L’aréna, le Complexe sportif et le parc Marcel-Laurin contribuent à la santé d’une population active. La Bibliothèque du Boisé est un lieu d’éveil par excellence à la culture et au savoir, où la vitrine sur la nature du Boisé du parc Marcel-Laurin demeure des plus inspirante. Les citoyens circulent agréablement dans le pôle Marcel-Laurin, vers le noyau villageois du vieux Saint-Laurent de même que vers les autres pôles de biodiversité. »

ORIENTATIONS

BONIFIER L’OFFRE VARIÉE DE SERVICES, TOUJ EN RESPECTANT LA SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE DES MILIEUX NATURELS

- Diffuser et promouvoir les programmes d’activités et les installations
- Favoriser la collaboration et le partenariat avec les organismes du milieu

ASSURER LA PÉRENNITÉ DU MILIEU ÉCOLOGIQUE

- Maintenir l’équilibre entre les activités anthropiques et la préservation des milieux naturels, dans une perspective de développement durable
- Encourager les pratiques favorisant la biodiversité urbaine



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES POUR LE PÔLE MARCEL-LAURIN

PÉRENNITÉ	CONNECTIVITÉ	RECONNAISSANCE
• Promouvoir la nature, l’activité physique, la culture et leur interconnexion • Favoriser les contacts avec la nature, encourager l’activité physique et la culture • Maintenir la qualité écologique et récréative du Boisé du parc Marcel-Laurin • Développer la participation citoyenne à la vie communautaire pour renforcer le sentiment d’appartenance • Poursuivre la protection des milieux naturels à l’ouest du boulevard Cavendish	• Créer des liens écologiques et récréatifs à l’intérieur du pôle Marcel-Laurin, de même qu’avec l’écoterritoire en bonifiant le couvert végétal • Développer les transports collectifs et actifs • Assurer une complémentarité de l’offre de services avec les autres parcs-nature • Établir un lien significatif avec le noyau villageois du vieux Saint-Laurent, notamment avec les stations de métro, le centre des loisirs et le pôle institutionnel des cégeps Saint-Laurent et Vanier	• Diffuser l’existence de ce pôle qui intègre une diversité de services municipaux dans une préoccupation de développement durable • Créer des liens privilégiés avec les nombreux organismes du milieu • Célébrer et promouvoir l’union de la nature, du sport et de la culture